



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E11916

VALABLE JUSQU'AU 07/10/2025

ÉDITÉ LE

01/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/12/2005

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/01/2006
37 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHERBOURG 2005B00277

Siret : 487 754 160 00025

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3040760

Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO SV75359058

Assurance Responsabilité Civile :
ERGO SV75359058

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2024

Raison sociale : ENTREPRISE PERRIN

57 RUE DE BEUZEVILLE
EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE
50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN

Téléphone : 02 33 53 11 86

Fax : 02 33 53 01 20

Portable : 06 36 25 28 00

Site Internet :

E-mail : perrin.tatard@orange.fr

Responsabilité légale :
TATARD SEBASTIEN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	12/09/2024
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	09/09/2021
4322	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	07/09/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	09/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	25/11/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.